



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

NOVEMBRE 2018

1/2 novembre – Pédophilie, la crise de l’Eglise, le désarroi des prêtres. Pour la première fois une peine de prison ferme a été requise, mardi, contre un ancien évêque pour avoir tué les agissements pédophiles d’un prêtre. La question des abus sexuels sera au centre des débats de la Conférence des évêques de France. Huit victimes témoigneront.

Au lycée de STAINS, un gendarme nommé provisoire adjoint, un chef d’escadron s’occupera de la sécurité dans l’établissement.

« PRISONS » de Ludovic-Hermann Wanda - L’antilope 19 euros. Il arrive que la prison libère. D’un délinquant elle a fait un dandy, d’un violent un républicain, d’un écervelé un philosophe.

3 novembre – Procès TRON : une affaire presque ordinaire. Un an après une première audience interrompue, les débats se déroulent dans la sérénité qui sied aux assises.

Professeure braquée : deux adolescents devant un juge à CRETEIL. L’un d’eux a enregistré et diffusé la vidéo, le deuxième l’a rediffusée.

Budget du ministère de la justice adopté par l’Assemblée Nationale 7,291 Milliards d’euros en hausse de 4,5%.

4/5 novembre – Les Pyrénées, nouvelle route pour les migrants. La CROIX ROUGE a ouvert cet été des centres d’accueil dans plusieurs communes du Pays Basque.

6 novembre – L’appel de détresse des juges des enfants de BOBIGNY. La grande misère de la protection de l’enfance en Seine-Saint-Denis. Les jugements pénaux sont notifiés dans des délais (environ un an) qui leur ôtent véritablement tout sens, dans un département où les actes de délinquance sont nombreux. « Notre alerte est un appel au secours ».

Les évêques face aux victimes de pédophilie. Invitées pour la première fois à LOURDES, par l’Eglise sept personnes ont témoigné d’abus sexuels. Les représentants de « La parole libérée » ont décliné l’invitation faute de pouvoir s’exprimer en séance plénière.

Voitures brûlées : couvre-feu pour les mineurs à MONTCEAU-LES-MINES.

MACRON envisage d’amender la loi de 1905 sur la séparation de l’Eglise et de l’Etat. Les associations culturelles pourraient être autorisées à posséder des immeubles.

7 novembre – Le parquet demande le renvoi de trois pompiers devant le tribunal. Mis en cause dans une affaire de viol sur une mineure de 14 ans, ils pourraient être jugés pour atteinte sexuelle. La qualification de viol ne peut être retenue eu égard au comportement de la plaignante qui contactait les pompiers par Facebook, par contre la jeune femme était mineur au moment des faits. Ils peuvent être requalifiés en atteinte

sexuelle sur mineure de 15 ans.

Effondrement meurtrier à MARSEILLE. L'accident pose la question de l'habitat insalubre dans la cité phocéenne.

Le Conseil d'Etat conforte la latitude du gouvernement dans le choix des juges. La chancellerie avait refusé une promotion à l'ex présidente du Syndicat de la magistrature, en évoquant le fait du renvoi au tribunal de l'intéressée pour l'affichage dénigrant des personnalités politiques (le « mur des cons »).

La justice française poursuit trois responsables syriens accusés de crimes contre l'humanité. Les mandats d'arrêt ont été émis sur la base de la « compétence universelle ». Celle-ci permet de poursuivre les auteurs de crimes, même s'ils ont été commis à l'étranger.

8 novembre – Six arrestations pour un projet d'action violente contre MACRON. Cinq hommes et une femme sympathisants d'extrême droite, âgés de 22 à 62 ans ont été interpellés, mardi dans plusieurs départements.

Le local du « Bastion social » mouvement d'extrême droite fermé à LYON pour des raisons de sécurité.

Affaire ERIGNAC : l'Etat condamné. Plusieurs personnes victimes des errements de l'enquête vont être indemnisées. Plusieurs ont connu de longs mois de détention provisoire avant d'être innocentées. Elles ont été soumises à un contrôle judiciaire pendant 16 18 ans selon les cas.

Carmignac Gestion soupçonnée de fraude fiscale. Enquête préliminaire contre l'un des principaux gérants européens d'actifs. Le fisc conteste le choix de l'entreprise de payer des salariés en dividendes au Luxembourg, un pays à la fiscalité avantageuse.

9 novembre – L'Eglise promet une enquête indépendante sur les abus sexuels. La commission composée de magistrats, de spécialistes de l'enfance et du droit canon rendra son rapport d'ici deux ans.

Au procès TRON, les ambivalences d'une accusatrice. Eva LOUBRIEU a témoigné mercredi devant la Cour d'Assises.

10/11 novembre – Les actes antisémites en hausse de 69% depuis janvier, dont 2/3 de menaces et 1/3 d'action.

Prison ferme requise contre sept militants pro-migrants à GAP. Lors d'une marche « solidaire » en avril qui avait relié l'Italie à la France, une vingtaine de migrants en avaient profité pour franchir la frontière.

Le PSG accusé de fichage ethnique. Selon « Médiapart » le club a fiché et recruté des joueurs selon leur origine de 2013 à 2018.

Procès UBS : une amende de 3,7 Milliards d'euros requise pour blanchiment de fraude fiscale. Le parquet national financier a dénoncé des « faits massifs, d'une ampleur exceptionnelle au caractère systématique ».

13 novembre – Les « Barjols », la radicalisation d'un groupe d'ultra-droite. L'ancien numéro deux du groupe a été mis en examen pour « association de malfaiteurs terroristes criminelle ». Il avait projeté une action violente contre MACRON.

FOURNIRET retourne aux assises l'or du gang des postiches. En 2008 il avait déjà été condamné à une peine de perpétuité incompressible. Seuls trois autres détenus purgent une perpétuité réelle.

Un lycéen mis en examen pour avoir étranglé son professeur. Il a été mis sous contrôle judiciaire.

A BURE, la justice pénalise les anti-nucléaires. Depuis 18 mois une quarantaine de personnes ont été présentées devant le tribunal.

14 novembre – Sondages de l'Elysée : vers un nouveau procès pour la SARKOZIE. Le parquet demande le renvoi en correctionnelle de 6 proches de l'ancien président, dont Claude GUEANT. Les sociétés de sondages ont fait fortune dans cette affaire. Mais Patrick BUISSON est de loin celui qui s'est le plus enrichi.

Au procès TRON, les accusés mis dans leur démenti. Ils ont nié toute liaison entre eux.

Un réseau international libanais de blanchiment jugé à PARIS. Douze personnes sont renvoyées devant le tribunal, quatre sont encore en fuite.

15 novembre – Les plaintes pour homophobie augmentent, + 15% entre janvier et septembre par rapport à 2017.

Soupçons de pédophilie au sein d'une famille. 5 hommes et 3 femmes ont été mis en examen pour près de 70 infractions commises entre 2010 et 2017 sur des enfants de 4 à 9 ans.

Pédophilie dans l'Eglise : Jean-Marc SAUVE ex vice-président du Conseil d'Etat à la tête de la commission d'enquête. Il a 2 ans pour rendre son rapport.

Des associations étrillent le projet d'amende pour usage de stupéfiants. La mesure, promesse de campagne de MACRON, prévoit une sanction de 200 euros. Les associations demandent l'ouverture d'un débat national.

16 novembre – Pour le Conseil d'Etat le téléphone coûte trop cher dans les prisons. Les détenus ne devraient pas payer le coût de la surveillance des conversations passées depuis les cabines de l'établissement pénitentiaire.

Six ans de prison requis pour viols contre TRON. L'avocat général a comparé l'élus de DRAVEIL au « Dracula qui vampirise ses victimes ».

Au procès FOURNIRET, l'ancien taulard face à l'assassin. Jean-Pierre HELLEGOUARCH, l'ex compagnon de Farida HAMMICHE a témoigné contre l'accusé qui a refusé de s'exprimer. « Je me suis laissé enfumer, je n'avais aucun soupçon ».

17 novembre – Affaire GREGORY : la garde à vue de Murielle BOLLE en 1984 était anticonstitutionnelle. D’après l’avocat la garde à vue d’un mineur sans droits « qui a répété à l’envi aux gendarmes ce qu’ils voulaient entendre ».

En Corse, la radicalité d’un détenu tenue secrète. L’homme qui a blessé en janvier deux surveillants, avait fait l’objet de plusieurs signalements depuis 2014. Les agents de la prison dénoncent une « omerta hiérarchique ».

Georges TRON acquitté des accusations de viol. La Cour relève que les deux plaignantes étaient dans une « logique de vengeance ».

Au procès FOURNIRET, le silence sans fin des accusés. Ils n’ont toujours pas révélé où ils avaient enterré le corps de Farida HAMMICHE, tuée il y a 30 ans.

RAMADAN sort de prison. Poursuivi pour viols, l’islamologue doit rester en France sous contrôle judiciaire. Il a reconnu avoir commis une erreur pour protéger sa famille en niant toute relation sexuelle avec les plaignantes. D’après lui il s’agissait de « relations consenties ».

18 novembre – Nouvelle perpétuité pour Michel FOURNIRET. Le tueur en série avait assassiné une femme pour lui voler le magot du « gang des postiches ». Les aveux de sa compagne (ancienne) avaient été effectués en 2004.

Le risque de suicide toujours plus élevé au sein des forces de l’ordre. 61 policiers et gendarmes ont mis fin à leurs jours depuis janvier. Le président du mouvement des policiers en colère est la dernière victime.

20 novembre – Carlos GHOSN soupçonné de fraude fiscale. Il a été placé en garde à vue à TOKYO.

Une femme sur quatre déclare avoir subi un harcèlement sexuel. Harcèlement de rue : 86% des Françaises concernées. « les regards avec insistance participent au sentiment d’insécurité des femmes » enquête de l’IFOP.

Nicole BELLOUBET, ministre loyale et technicienne. L’examen du projet de loi de réforme de la justice doit débiter le lundi 19 novembre. Projet d’agence pour les travaux d’intérêt général et de l’insertion professionnelle pour les personnes placées sous mains de justice, elle sera créée le 10/12/18. Le plafond du TIG pourrait être porté à 400 heures. En 2017 90.000 peines de prison de moins de six mois ont été prononcées – 35.000 TIG mis à exécution. 29% des détenus exercent une activité rémunérée contre 46,2% en 2000.

23 novembre – Carlos GHOSN accusé d’avoir minoré ses gains de 39 Millions d’euros sur 5 ans et d’avoir utilisé NISSAN pour acheter des terrains au BRESIL et au LIBAN.

« Le pouvoir se comporte comme un parent désorienté devant la révolte d’un adolescent. Les gilets jaunes demandent de la reconnaissance, mais récusent l’acte citoyen de l’impôt » Chronique de Gérard COURTOIS.

Enquête ouverte sur l’origine des dons à LA REPUBLIQUE EN MARCHE. 14.000

euros dans le viseur de la justice.

Art africain : la France au rapport. 90.000 pièces africaines dans les musées français dont 70.000 au Musée du QUAI BRANLY – Jacques CHIRAC.

La prison paradoxale école de vie. A VILLEURBANNE, une adaptation inspirée de « l'Université de REBIBBIA ». Une comédienne Goliarda SAPIENZA traverse une crise, elle vole des bijoux et se retrouve pour quelques jours à la prison de REBIBBIA près de ROME. Pour la comédienne la prison fait une école de liberté.

La France légifère à propos des prisons sous la pression du droit international. Les procédures se multiplient devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme faisant craindre une condamnation de la France. « Nous avons une trentaine de requêtes portant sur six prisons sur la base de l'article 3 de la convention européenne ». La France souhaite une baisse de 8.000 détenus et la construction de 7.000 nouvelles places d'ici 2022. En Italie, il y a eu une baisse de 12.000 détenus en 4 ans.

A la REUNION les « gilets jaunes » sont débordés par des « cagoules noires ». Situation de guérilla urbaine.

24 novembre – Le gouvernement veut créer un code pénal des mineurs en ayant recours à une ordonnance. Une césure sera créée dans le procès du mineur, pour consacrer rapidement à la seule question de sa culpabilité.

Pédophilie : deux ans de prison pour un ancien prêtre d'ORLEANS. L'évêque a été condamné à de la prison avec sursis pour non dénonciation.

Un homme de 19 ans condamné à un an de prison pour avoir frappé un couple de lesbiennes.

25/26 novembre – Règlements de compte en série à MARSEILLE, pour cause de concurrence sur le marché de la drogue. Depuis 2017, les grandes équipes sont très affaiblies du fait des assassinats et des incarcérations.

« Nous toutes » défile contre les violences sexuelles et sexistes dans 50 villes de France.

Création d'une amende forfaitaire de 200 euros pour usage illicite de stupéfiants. En France 700.000 usagers quotidiens.

Expérimentation d'une cour criminelle départementale à mi-chemin entre Tribunal correctionnel et Cour d'Assises, composée de 5 magistrats destinée à juger des crimes punis de 15 à 20 ans de réclusion.

27 novembre – Cannabis : « les bourges font tourner le business ». Près des beaux quartiers, les cités des Hauts-de-Seine sont une terre fertile pour le trafic de stupéfiants. Les fumeurs de joints quotidiens sont de plus en plus nombreux. Plus de 800.000 adultes consomment du cannabis chaque jour.

Un plan pour lutter contre les violences homophobes. Marlène SCHIAPPA veut lancer une campagne au niveau national.

28 novembre – Violences sexuelles : une plateforme pour faciliter les dépôts de plainte des victimes. Actuellement seule une victime sur 10 effectue cette démarche.

Catherine PIGNON devient directrice des affaires criminelles et des grâces, elle succède à Rémy HEITZ devenu responsable du parquet de PARIS.

Parmi les manifestants interpellés samedi à PARIS un homme de 40 ans. Il a été arrêté avec une cagoule, des gants et un manteau. Ancien militaire, il est depuis 10 ans surveillant pénitentiaire.

29 novembre – Les nouvelles voies du circuit de blanchiment. Selon TRACFIN, la cellule de renseignement financier, les transactions délictueuses s'opèrent de plus en plus à travers des sociétés éphémères.

Condamnation en appel pour le viol d'une fillette à 7 ans de prison. Le condamné avait été acquitté il y a un an par la Cour d'Assises de Seine et Marne. Cette décision avait alimenté le débat sur un âge au-dessous duquel une présomption de non consentement serait imposée.

« HAURUS » le policier ripou de la DGSI. Un brigadier du renseignement intérieur vendait des informations à des voyous marseillais.

30 novembre – Filles et fils de prêtre, enfants d'homme d'Eglise, ils tentent de faire reconnaître leur filiation. Ils se heurtent toujours au silence de l'institution catholique.

Blanchiment d'argent de la drogue, 7 ans de prison pour NOUREDINE.